

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 12 Décembre 2018** à 19h00 Salon Marceline Gayant Expo à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et la communauté d'agglomération du Douaisis adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 11

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 32

Absents : 7

Procuration : 6

Etaient présents (délégués titulaires) : 31

Marc HEMEZ (Aniche) - Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille lez Marchiennes) - Didier FERREZ (Emerchicourt) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) - Joël THOREZ (CAD/Arleux) - Henri DERASSE (CAD/Aubigny au Bac) - Damien FRENOY (CAD/Cantin) - Jean Claude DHALLUIN (CAD/Courchelettes) - Marylise FENAIN (CAD/Cuincy) - Claude HEGO (CAD/Cuincy) - Nadia BONY (CAD/Douai) - Frédéric CHEREAU (CAD/Douai) - Henri COQUELLE (CAD/Faumont) - Michel LEBLOND (CAD/Férin) - Thierry FAIDHERBE (CAD/Flers en Escrebieux) - Francis FUSTIN (CAD/Goelzin) - Denis LAMY (CAD/Goelzin) - Marilyne LUCAS (CAD/Guesnain) - Romuald SAENEN (CAD/Guesnain) - Arnaud PIESSET (CAD/Lallaing) - Caroline BIENCOURT (CAD/Râches) - Colette CAPA (CAD/Roost Warendin) - Jacques LECLERCQ (CAD/Roost Warendin) - Christophe DUMONT (CAD/Sin le Noble) - Véronique LEGRAND (CAD/Sin le Noble) - Claudine PARNETZI (CAD/Waziers) - Dominique RICHARD (CAD/Waziers) - Jean Michel SZATNY (CAD/Dechy).

Etaient présents (délégués suppléants) : 1

Henri JARUGA suppléant de Didier CARREZ (CAD/Sin le Noble).

Etaient présents par procuration : 6

Pascal PRUVOST (Monchecourt) donne pouvoir à Arnaud PIESSET (CAD/Lallaing) - Christian POIRET (CAD Lauwin Planque) donne pouvoir à Claude HEGO (CAD/Cuincy) - Jean Luc DEVRESSE (CAD/Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (CAD/Douai) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) donne pouvoir à Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) - Georges CINO (Ecaillon) donne pouvoir Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) - Didier TASSEL (CAD/Fressain) donne pouvoir à Marylise FENAIN (CAD/Cuincy).

Etaient absents et excusés : 7

Marie BONNAFIL (Aniche) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Robert STRZELECKI (CAD/Flers en Escrebieux) - Bruno MUNDT (Loffre) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Jacques ELIAS (CAD/Anhiers) - Alain KLEE (CAD/Lallaing).

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3/2018 BUDGET ANNEXE

Monsieur MANHAB indique que les informations fournies par notre logiciel de dette au moment de la préparation budgétaire 2018 étant erronées, il est nécessaire d'allouer des crédits supplémentaires pour la prise en charge des emprunts d'ici la fin d'année 2018. Pour se faire, l'inscription au 2318, suffisamment pourvue pour faire face aux dépenses d'investissement est diminuée à due concurrence.

Compte	Libellé	Prévisions 2018 + RAR 2017	DM N° 3	Situation nouvelle
	Dépenses d'investissement	44 164 319,23	0,00	44 164 319,23
16-1641	emprunts en €	4 650 000,00	300 000,00	4 950 000,00
23-2318	immobilisations corporelles en cours	12 288 080,21	-300 000,00	11 988 080,21

La Commission finances émettra un avis lors de la réunion prévue le 10-12-2018

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 28 novembre 2018.

Avis favorable de la commission finances lors de la séance du 10 décembre 2018.

Il est donc demandé au Comité Syndical de bien vouloir APPROUVER la décision modificative n°3/2018 au budget annexe.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 38

Suffrage exprimé : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE la décision modificative n°3/2018 au budget annexe.

Fait et délibéré en séance



Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Syndicat Mixte des Transports du Douaisis
Numéro de l'acte	SMTD-18-12-3-2
Nature de l'acte	BF - Documents budgétaires et financiers
Classification de l'acte	7.1 - Decisions budgetaires
Objet de l'acte	SMTD - DECISION MODIFICATIVE 3/2018 BUDGET ANNEXE
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	059-255900441-20181220-SMTD-18-12-3-2-BF
Date de transmission de l'acte	20/12/2018
Date de réception de l'accuse de réception	20/12/2018